

# RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES TRAVAILLEURS À FAIBLE REVENU QUAND UN SEUL EMPLOI NE SUFFIT PAS

Au plus fort de la pandémie, le taux de chômage à travers le Canada a atteint des sommets effrayants : 13 % de tous les Canadiens étaient alors sans emploi,<sup>103</sup>. Avec le début de la reprise économique, le taux de chômage a diminué et a atteint des bas historiques en juin et en juillet 2022. Dans sa chute, le taux de chômage avait déjà atteint un niveau sain de 5,3 % en mars, au moment où Banques alimentaires Canada compilait les données pour le Bilan-Faim.<sup>104</sup>

Malgré une forte reprise et la progression de l'emploi partout au Canada, l'argent qui reste dans les poches des travailleurs ne suffit manifestement pas. Comme le montre notre rapport, 14 % des personnes qui ont demandé de l'aide aux banques alimentaires ont indiqué que leur principale source de revenus provenait d'un emploi.

Pire encore, si l'on tient compte des prestataires actuels de l'assurance-emploi, la population active canadienne représente 20 % des visiteurs des banques alimentaires. Ces gens sont les travailleurs pauvres du Canada. Malgré leurs efforts, ils rentrent à la maison avec trop peu d'argent pour se nourrir et nourrir leur famille.

La proportion d'un Canadien sur cinq est frappante, mais les travailleurs pauvres représentent en fait 40 % de ceux qui vivent dans la pauvreté dans la plupart des régions du pays.<sup>105</sup> Plus choquant encore, 52 % des ménages en situation d'insécurité alimentaire déclarent que leur principale source de revenus provient de l'emploi.<sup>106</sup>

Ce grand nombre de travailleurs en difficulté est dû, dans l'ensemble, à l'augmentation des emplois précaires. Les travailleurs occupant un emploi temporaire ou à durée déterminée sont plus susceptibles de déclarer moins d'heures de travail, de vivre des périodes de chômage plus fréquentes et de gagner moins d'argent que ceux qui ont un emploi sûr à temps plein.<sup>107</sup>

De nombreux facteurs incitent les travailleurs canadiens à visiter les banques alimentaires. Les personnes qui gagnent des salaires moins élevés sont souvent plus vulnérables à l'augmentation du coût de la vie et sont régulièrement servies par les banques alimentaires. Toutefois, les défis les plus importants sont ceux des travailleurs temporaires, occasionnels ou à temps partiel et ceux des Canadiens racisés (+7 % comparativement aux Canadiens non racisés).

Dans un pays où le dur labeur n'est pas nécessairement synonyme de revenu adéquat, la population a besoin d'un système de sécurité sociale qui garantit une tranquillité d'esprit. Au cours de l'exercice 2018-2019, l'assurance-emploi couvrait seulement 39 % des chômeurs canadiens, comparativement à plus de 80 % au début des années 1990.<sup>108</sup> Aujourd'hui, près de 40 % des ménages dont la principale source de revenus est l'assurance-emploi déclarent un certain niveau d'insécurité alimentaire.<sup>109</sup>

Même si le gouvernement fédéral s'est engagé à revoir le programme d'assurance-emploi, qui est inadéquat dans sa forme actuelle, le processus n'avance pas. Les conditions économiques du pays se dégradent; l'immobilisme n'est pas une option. Il faut agir dès aujourd'hui.

<sup>103</sup> Statistique Canada. (2022). *Graphique 2 – Le taux de chômage augmente en août*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220909/cg-a002-fra.htm>

<sup>104</sup> Statistique Canada. (2022). *Graphique 2 – Le taux de chômage augmente en août*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220909/cg-a002-fra.htm>

<sup>105</sup> Stapleton, J. (2019). *The working poor in the Toronto region – A closer look at the increasing numbers* (en anglais seulement). Metcalf Foundation. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://metcalfoundation.com/wp-content/uploads/2019/11/Working-Poor-2019-NEW.pdf

<sup>106</sup> Tarasuk, V., Li, T. et Fafard St-Germain, A. A. (2022). *Household food insecurity in Canada (en anglais seulement), 2021*. PROOF. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2021-PROOF.pdf

<sup>107</sup> Stapleton, J. (2019). *The working poor in the Toronto region – A closer look at the increasing numbers* (en anglais seulement). Metcalf Foundation. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://metcalfoundation.com/wp-content/uploads/2019/11/Working-Poor-2019-NEW.pdf

<sup>108</sup> Busby, C. et Gray, D. (10 mars 2021). *A new voluntary EI program would bring more workers under safety net* (en anglais seulement). Options politiques. <https://policyoptions.irpp.org/magazines/march-2021/a-new-voluntary-ei-program-would-bring-more-workers-under-safety-net/>

<sup>109</sup> Tarasuk, V., Li, T. et Fafard St-Germain, A. A. (2022). *Household food insecurity in Canada (en anglais seulement), 2021*. PROOF. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2021-PROOF.pdf

# RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES TRAVAILLEURS À FAIBLE REVENU QUAND UN SEUL EMPLOI NE SUFFIT PAS

Nous recommandons que le gouvernement prenne les mesures suivantes :

## 1

Élaborer un nouveau programme d'assurance-emploi qui vient spécifiquement en aide aux travailleurs plus âgés (45 à 65 ans) qui perdent leur emploi à un âge plus avancé et pourraient avoir besoin de programmes de formation et d'éducation adaptés à leurs besoins pour les aider à réintégrer le marché du travail moderne.

## 2

Élargir de façon permanente la définition d'« emploi » admissible à l'assurance-emploi pour inclure le travail autonome et le travail précaire.

## 3

Examiner et réduire le nombre d'« heures de travail » admissibles nécessaires (actuellement entre 420 et 700 heures de travail assurable) pour mieux refléter la nature des emplois et des situations de travail d'aujourd'hui.

A) Inclure un volet spécifique pour les travailleurs saisonniers qui travaillent parfois aussi peu que 12 à 16 semaines par année.

## 4

Élargir immédiatement les dispositions sur le travail pendant une période de prestations de l'Æ afin de permettre aux travailleurs de conserver une plus grande partie de leur revenu provenant d'un travail temporaire ou à temps partiel pendant qu'ils touchent l'Æ, sans perdre de prestations ou sans récupération de leur revenu.

## 5

Prolonger la durée maximale des prestations d'assurance-emploi au-delà de 45 semaines, soit à 52 semaines, puis réduire progressivement les prestations en espèces tout en conservant les avantages autres qu'en espèces (comme la formation et l'éducation) afin que les Canadiens ne soient pas obligés d'avoir recours à notre système provincial d'aide sociale, brisé et largement inadéquat, une fois que leurs prestations d'assurance-emploi seront épuisées.

## 6

Collaborer avec les provinces pour limiter la récupération et améliorer la coordination entre l'aide sociale et l'assurance-emploi.

## 7

Prolonger les prestations de maladie de l'Æ au-delà de 15 semaines pour éviter que les gens aient besoin de se tourner vers les programmes provinciaux d'invalidité qui offrent de maigres mesures de soutien et dont il est très difficile de se sortir.

## 8

Pour mieux soutenir les travailleurs à bas salaire qui occupent actuellement un emploi :

A) Bonifier l'Allocation canadienne pour les travailleurs (ACE) en augmentant le versement maximal, surtout pour ceux dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté.

B) Instaurer des mesures incitatives gouvernementales pour encourager les entreprises à verser des salaires suffisants à tous leurs employés.